

Administrateur/Administratrice à la division de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation



Paris (75006), France
Référence : an7tlo3bbt



Type de contrat : CDD
Date de démarrage : Dès que possible
35h/semaine
Qualification : Non précisé

Email de réponse à l'annonce :
job-ref-cf4jawc53b@emploi.beetween.com

Entreprise

Le Sénat, composé de 348 sénateurs, vote la loi, contrôle l'action du Gouvernement et évalue les politiques publiques.

L'administration du Sénat comprend environ 1 100 fonctionnaires, dont 160 administrateurs qui constituent le corps d'encadrement supérieur et assistent directement les Sénateurs dans l'exercice de leur mandat parlementaire. Une grande part des missions des administrateurs consiste à apporter aux sénateurs l'assistance technique nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions législatives et de contrôle.

Le Sénat s'est progressivement doté - à côté des 7 commissions permanentes et de la commission des affaires européennes - de 6 délégations parlementaires thématiques, chargées de suivre dans la durée et de manière transverse certaines questions[1] : les choix scientifiques et technologiques, les droits des femmes, les collectivités territoriales, la prospective, les outre-mer, les entreprises. La direction de l'Initiative parlementaire et des Délégations comprend 5 divisions chargées d'assurer le secrétariat administratif de chacune des délégations (l'OPE CST et la délégation à la Prospective ayant un secrétariat commun), auxquelles s'ajoutent la division de soutien à l'initiative parlementaire et la division de législation comparée.

Au sein de cette direction de l'Initiative parlementaire et des Délégations, le secrétariat administratif de la délégation aux Collectivités territoriales et à la Décentralisation est composé d'une responsable du secrétariat, de 4 administrateurs, d'un administrateur-adjoint et d'un assistant de direction et de gestion.

La délégation aux Collectivités territoriales et à la Décentralisation qui compte 46 membres, depuis la décision du Bureau du 7 octobre 2021, **doit informer le Sénat sur l'état de la décentralisation et sur toute question relative aux collectivités territoriales, et évaluer les conditions de l'application locale des politiques publiques intéressant les collectivités territoriales.** Elle est chargée de veiller au respect des principes de libre administration et d'autonomie financière et fiscale des collectivités. À ces fins, elle procède à des auditions et établit des rapports d'information.

Ces travaux revêtent un caractère évaluatif et donnent lieu, le cas échéant, à des propositions d'adaptation du droit en vigueur. **Les sujets de ces rapports sont très variés** (sont en préparation des rapports sur l'intelligence artificielle et les territoires, la compétence GEMAPI ou encore les enjeux de l'ingénierie dans les petites communes), et peuvent être réalisés dans une certaine urgence lorsqu'ils prennent la forme d'un « rapport flash » destiné à répondre rapidement à une problématique d'actualité (le statut de l'élu, l'action du bloc communal face au vieillissement démographique ou l'impact de la hausse des prix de l'énergie pour les communes ont ainsi fait l'objet de « rapports flash »). **D'octobre 2023 à octobre 2024, la délégation a rédigé dix rapports.**

La mission d'assistance juridique aux collectivités locales, consacrée par l'Instruction générale du bureau (IGB), s'exerce dans le cadre de la Cellule d'Information et de Réponse sur les Collectivités (CIRCÉ) dont la délégation assure le bon fonctionnement. Elle apporte ainsi aux questions variées des sénateurs des réponses juridiques fiables, dans des domaines aussi divers que les institutions locales, les finances locales, les compétences et politiques publiques locales, la fonction publique territoriale ou encore la commande publique.

[1] <https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/office-et-delegations.html>

Mission

Libellé du poste : Administrateur/Administratrice à la Direction de l'Initiative parlementaire et des Délégations (division de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation)

Type de contrat : Détachement sur contrat d'un an, renouvelable dans la limite de 5 années au total.

Date de recrutement souhaitée : à compter du 1er février 2025

Rémunération mensuelle nette : À négocier selon expérience

Lieu : Administration du Sénat - Paris VIème - Direction de la Législation et du Contrôle

Le fonctionnaire recruté sera **principalement amené à rédiger des rapports d'information selon le programme de travail défini par le Bureau de la délégation**. Il pourra être conduit ponctuellement, en fonction des besoins du service, à **rédiger des expertises juridiques** dans le cadre de la Cellule d'Information et de Réponse sur les Collectivités.

Missions et activités :

- Sous l'autorité de la responsable du secrétariat, assister les rapporteurs et le président dans l'instruction et la rédaction de rapports d'information : auditions, déplacements, questionnaires, notes de synthèse, interventions des rapporteurs en délégation ;
- Préparer dans ce cadre les éléments de communication sur les travaux de la délégation, rédaction de communiqués et organisation de conférences de presse, utilisation des réseaux sociaux ;
- Assister, plus largement, les sénateurs de la délégation dans le suivi des questions intéressant les collectivités territoriales (notes, interventions orales ou écrites, tribunes, courriers) ;
- Contribuer à la veille sur l'actualité des collectivités territoriales et de la décentralisation et rédiger des expertises juridiques en fonction des besoins de CIRCÉ ;
- Participer à l'élaboration du programme de travail de la délégation ;
- Organiser et conduire des déplacements en France et à l'étranger ;
- Organiser des colloques ;
- Participer au tutorat d'apprentis ou de stagiaires de la délégation.

La nomination intervient après **avis d'un comité de sélection** composé des deux Secrétaires généraux du Sénat, du directeur général des Missions institutionnelles, du directeur de l'Initiative parlementaire et des Délégations, de la responsable du secrétariat de la délégation aux Collectivités territoriales et à la Décentralisation et d'un représentant du cadre des administrateurs. Ce comité de sélection examine les dossiers des candidats et procède, le cas échéant après une présélection, à leur audition.

Le comité de sélection se tiendra le **mercredi 11 décembre 2024 matin**. Les candidats retenus pour une audition en seront informés.

Profil recherché

Le profil prioritairement recherché pour ce poste est celui d'un **administrateur de l'État**, d'un **magistrat de l'ordre administratif** ou d'un **administrateur territorial**.

Seuls peuvent candidater les fonctionnaires appartenant aux catégories suivantes : corps recruté par la voie de l'INSP, administrateurs territoriaux et administrateurs de la Ville de Paris, directeurs d'hôpital et d'établissement sanitaire, social et médico-social, magistrats de l'ordre judiciaire, cadres de direction de la Banque de France, administrateurs des affaires maritimes, administrateurs de l'INSEE, administrateurs des douanes et droits indirects, professeurs et maîtres de conférences titulaires des universités, corps de conception et de direction de la police nationale, officiers des armées et de la gendarmerie nationale, commissaires des armées et membres du corps militaire du contrôle général des armées ainsi que les fonctionnaires d'autres parlements nationaux, fonctionnaires des institutions de l'Union européenne ou personnels en fonction dans une organisation internationale ou intergouvernementale de niveau équivalent aux fonctionnaires du cadre des administrateurs du

Sénat.

Savoirs

- Connaissance des procédures de contrôle, de l'organisation et de la culture du Sénat ;
- Connaissances juridiques solides dans le domaine des collectivités territoriales et connaissances générales en matière constitutionnelle ;
- Connaissance de l'organisation territoriale, de la décentralisation, des finances locales et du fonctionnement des collectivités territoriales.

Savoir-faire

- Maîtrise des techniques d'analyse et de synthèse, de rédaction de comptes rendus, de notes, de rapports ;
- Maîtrise de la procédure parlementaire et de la légistique (*formation légistique possible*) ;
- Qualités d'écriture et de style ;
- Mise en œuvre des techniques de communication ;
- Utilisation de l'outil informatique.

Savoir-être

- Qualités relationnelles garantissant une collaboration confiante avec les parlementaires, une coopération dynamique avec les associations d'élus locaux et des partenaires extérieurs (CNEN, universités...) et une bonne insertion dans l'équipe administrative ;
- Disponibilité, pour faire face aux échéances et aux imprévus d'un ordre du jour urgent et aux horaires de réunions de la délégation ;
- Capacité d'initiative et de créativité dans le respect des orientations données ;
- Sens du travail en équipe, aptitude à rendre compte avec rigueur et transparence à une multiplicité d'intervenants ;
- Ouverture, courtoisie et réactivité face aux correspondants habituels ;
- Respect des obligations déontologiques propres à une affectation en délégation.

Procédure de candidature

Les dossiers de candidature peuvent être adressés **jusqu'au lundi 18 novembre 2024 à 12 heures**. Ils devront comprendre :

- un *curriculum vitae* ;
- une lettre de motivation à l'attention de Mme Agnès MOULIN, directrice des Ressources humaines et de la Formation du Sénat ;
- les trois dernières appréciations professionnelles annuelles ;
- les trois derniers bulletins de salaire, la déclaration annuelle des rémunérations perçues sur l'année 2023 et l'indication de ses prétentions salariales ;
- pour les fonctionnaires, le dernier arrêté d'avancement d'échelon.

Il est demandé aux candidats de fusionner la lettre de motivation avec les appréciations professionnelles, les éléments financiers et, le cas échéant, le dernier arrêté d'avancement d'échelon afin de ne transmettre qu'un seul document dans la rubrique « Lettre de motivation » du formulaire de candidature.

Informations complémentaires

Salaire : Non précisé